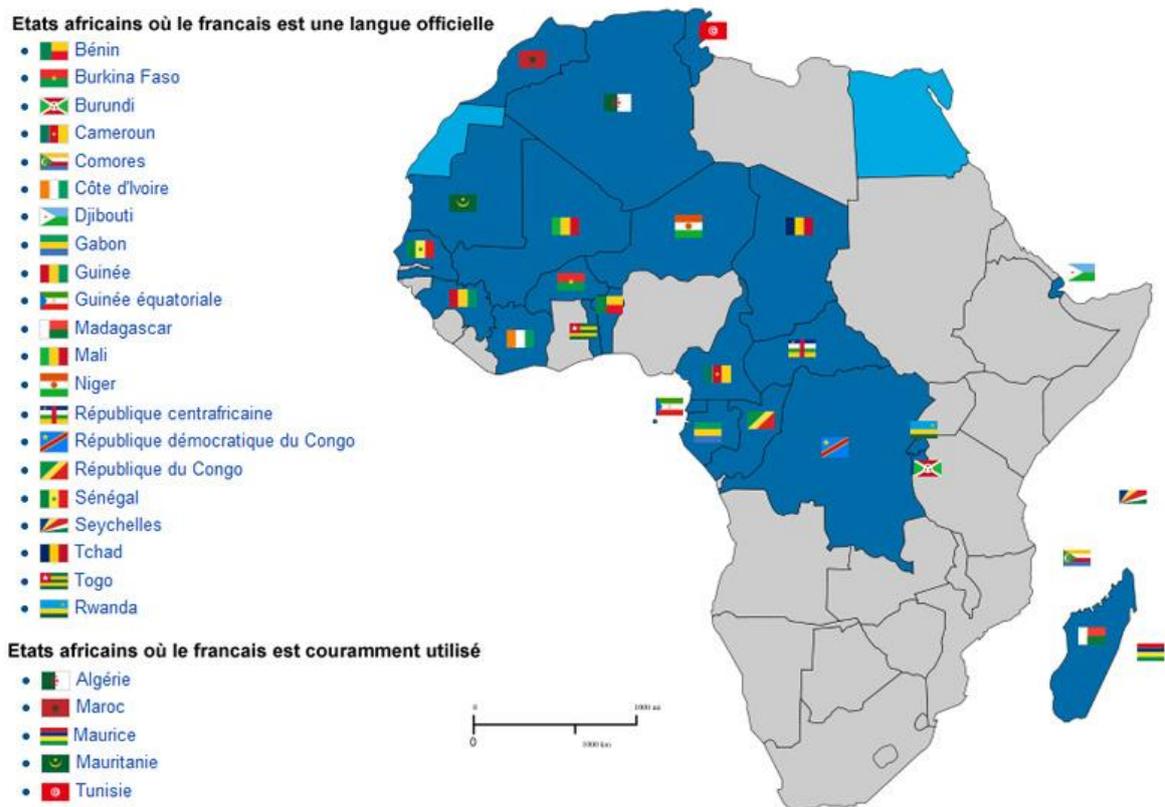


La position de la France

La France n'œuvre que quasiment que dans ses ex-colonies, et dans certains pays africains francophones qui n'ont pas été ses colonies (ex : République Démocratique du Congo). Ce pré carré de l'Afrique occidentale et équatoriale françaises, soit quinze pays parmi lesquels le Gabon ou la Côte d'Ivoire au sein desquels la France contrôlait entre 50 et 60% du marché, était une [chasse gardée de la France](#). S'ajoute à cela ses anciennes colonies qui représentent des marchés potentiels pour des questions de développement de la population (pays du Maghreb, RCI, Congo, Gabon). Ce système que certains désignent sous le vocable de « Francafrrique », sert à désigner la relation spéciale, souvent qualifiée de néocoloniale, établie entre la France et ses anciennes colonies en Afrique subsaharienne, et certains pays francophones africains.



Carte du pré carré de la position de la France

La position de la Chine :

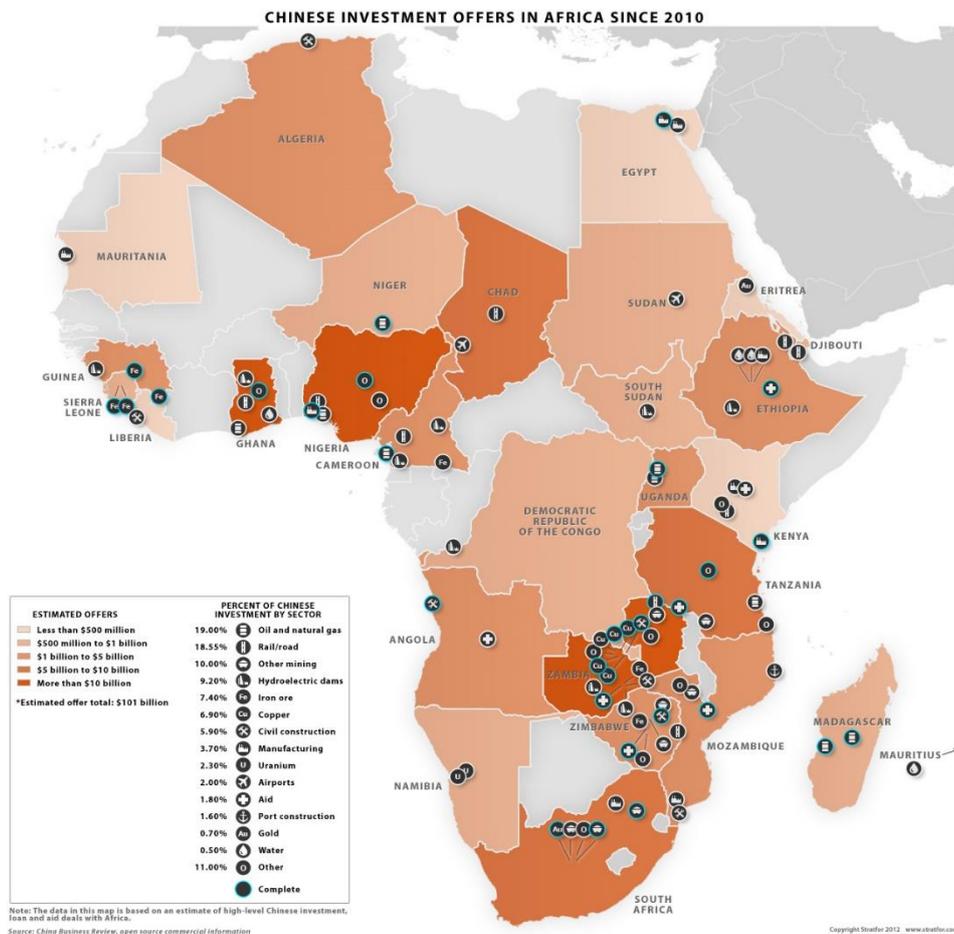
Bien que les relations entre la Chine et l'Afrique remontent aux années 1950 (conférence de Bandung), celles-ci ont véritablement connu un développement sans précédent au cours des vingt-cinq dernières années, au moment où Pékin a commencé à vouloir dominer le monde et s'est ouvert grâce au « socialisme de marché ».

Economiquement parlant, la Chine est dépendante des importations nécessaires au fonctionnement de son économie. La sécurisation de ses approvisionnements devient alors primordiale, ce qui la contraint à diversifier ses sources, développant ainsi la *new silk road* (nouvelle route de la soie). Pour la Chine, le continent noir est devenu un véritable réservoir de matières premières, comme les hydrocarbures et les minerais indispensables à sa croissance économique (cuivre en Guinée, pétrole au Nigéria), et un débouché

commercial pour sa puissante industrie manufacturière. Sa diplomatie africaine vise également à marginaliser Taiwan, qui a perdu en dix ans la plupart de ses alliés en Afrique dont l’Afrique du Sud (1998) et le Sénégal (2005). De plus, l’entrisme de la Chine, dans l’économie africaine, s’accompagne d’une politique d’investissement financier dans les projets de certains pays africains présentant un intérêt pour la Chine, et ceci grâce à la Banque Chinoise de Développement, qui a déjà investi plus 60 milliards de dollars en [Afrique](#). Mais encore, la Chine, dans ses relations avec les pays africains, opère des [transferts de technologie](#) et des accords de coopérations, suscitant la bienveillance des Etats africains. En tant qu’ancien pays sous-développé ayant appartenu au « Tiers monde », la Chine n’a aucun complexe vis-à-vis du continent africain. Elle se positionne en partenaire amical et non agressif, ayant pour principe de ne pas se mêler de politique intérieure (officiellement...).

La nature du rapport de force.

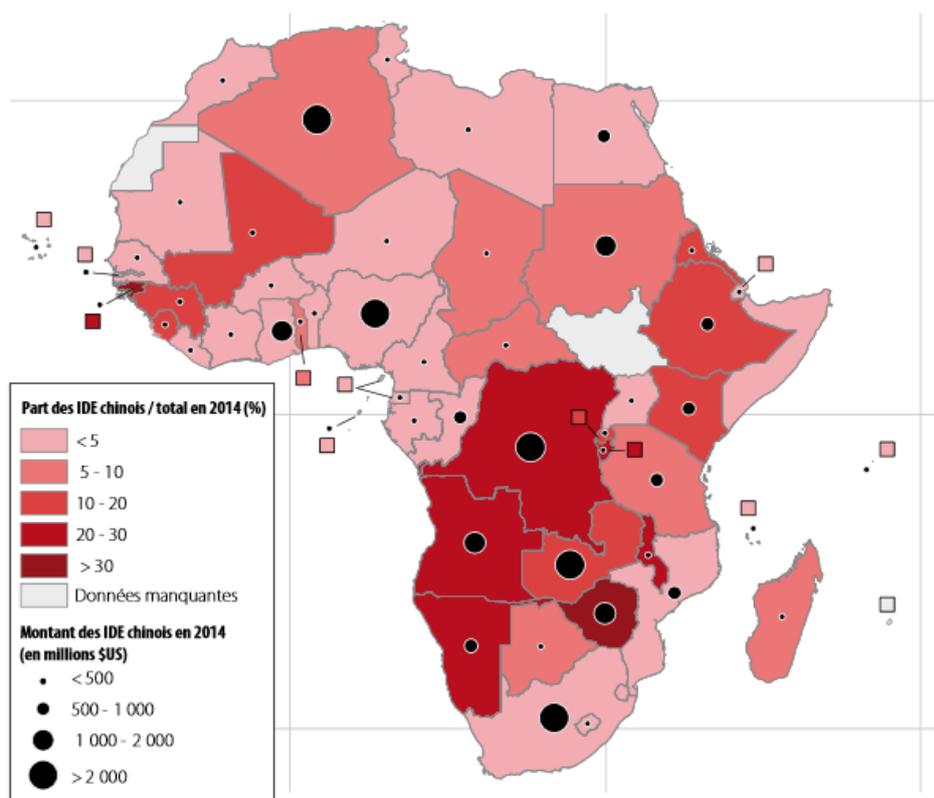
La nature du rapport de force est de nature économique et géostratégique. L’affrontement est économique sur une zone géographique donnée. En effet, si on compare la carte des investissements directs à l’étranger (IDE) de la Chine, et la carte du pré carré africain de la France, on voit apparaître les points de concurrence entre les deux pays.



Investissements chinois en Afrique (source OCDE)

C22. Investissements directs chinois en Afrique

Sources : Cnucead, Mofcom 2015



Carte des IDE chinois en Afrique

Aussi, si on compare les deux cartes supra, et la carte de la francAfrique (Cf. chap. 2.1), on s'aperçoit que la Chine investit dans le pré carré français en Afrique, mais aussi dans d'autres pays comme l'Angola ou le Ghana (en dehors du pré-carré), ce qui laisse à penser que les Chinois ne visent pas les Français mais les ressources que ce soit au détriment de X ou de Y (Anglais, Américains,...). Entre 2005 et 2015, les parts des entreprises françaises dans les exportations destinées à l'Afrique subsaharienne ont été divisées par deux, passant de 7 % à 4 %, tandis que celles de la Chine progressaient de 8 % à 22 %ⁱ. Dès 2008, la France perdait sa place de premier fournisseur de la zone franc d'Afrique, ses parts dans les échanges chutant de 34 % en 1985 à 23,2 % en 2005 pour s'établir à seulement 11,4 % en 2015ⁱⁱ, au bénéfice de la Chine mais aussi de L'Inde.

La stratégie des acteurs

On peut considérer que la Chine opère sur 3 niveaux en Afrique. Ces trois niveaux du modèle sont étroitement liés et surtout les niveaux I & II [se chevauchent](#).

Le premier niveau est au niveau du gouvernement chinois, où les acteurs sont les ambassades chinoises, les banques chinoises (EXIM Bank, CDB). C'est à ce niveau que s'opèrent un certain nombre d'activités qui facilitent l'entrisme des chinois sur les marchés africains et ainsi récupérer des parts de marchés aux détriments des acteurs « historiques » de ces pays africains. Cela passe tout d'abord par des relations bilatérales, visites officielles, ou encore le Forum de coopération sino-africaine, mais aussi par des accords de développement

d'infrastructure financé par des lignes de crédit concessionnel, c'est-à-dire un échange entre ressource du pays et lignes de crédit d'investissements octroyés par la CDB ou EXIM Bank, qui dispose de fonds incommensurable si on la compare à la France. L'état chinois fait aussi des donations (stades, parlements, hôpitaux), et participe à l'aide au développement des pays « cibles » (équipes médicales). Grâce à ce système, les états africains deviennent redevables des chinois, car les prêts ne sont pas remboursés en argent, mais en matières premières (en pétrole, en gaz ou en cuivre par exemple), ce qui risque d'hypothéquer les ressources naturelles des pays africains sur des dizaines d'années car les Chinois continuent de prêter de l'argent à ces pays, en surfacturant les prêts pour contrebalancer les risques, et ainsi obtenir une mainmise sur les ressources naturelles.

Le second niveau est celui des grandes entreprises chinoises. Ces compagnies ont des relations proches avec l'Ambassade de Chine dans chaque pays africain, or elles ne travaillent pas toujours sur des projets financés par le gouvernement chinois, mais elles ont presque toujours un actionariat public chinois. Celles-ci raflent les projets de grandes infrastructures, mais sont aussi les entreprises d'extraction (Pétrole, agriculture, bois, minerais) qui servent à éponger la dette des états africains vis-à-vis de la Chine, ou encore des usines d'assemblage et de fabrications de biens manufacturés qui inondent le marché africain.

Le troisième niveau est celui du commerce à petite échelle, où ces entreprises sont indépendantes, et s'octroie des parts de marchés dans les pays africains sur des petites échelles sur les biens de consommation, l'extraction et le traitement des ressources.

Ainsi, la Chine, sous couverts de politique de développement des pays africains, par son attitude offensive et ses moyens financiers énormes, a rendu les pays africains tributaire de celle-ci, ce qui s'apparente à un « néo-colonialisme » chinois.

La France raisonne encore trop souvent en termes de pré carré, du fait de son histoire coloniale et des relations privilégiées qu'elle a noué avec les pays francophones africains à l'issue de la décolonisation. Les liens qu'elle entretient sont d'ordre diplomatique, politique, mais aussi passe par des accords de défense ou de coopération. Cette situation qui perdure, a permis dans les années 60 jusqu'à nos jours de nous poser en leader sur les marchés du pré-carré. Elle a provoqué dans un second temps une perte d'influence, au bénéfice de pays émergents donc le plus vindicatif est la Chine.

Ce système paternaliste, qui n'a d'ailleurs, jamais été remise en cause par les politiques au fil des années, était confortable, mais la France n'a pas su (ou voulu) voir l'émergence de concurrents dans son pré carré. Cette stratégie désuète a fait perdre des parts de marché à la France en Afrique, où seul ce qui a dominé d'un point de vue du business, est ce que l'on appelle le "business français familial", incarné par la "BBC" : [Bouygues, Bolloré et Castel](#), devenant le nouveau visage du soft power français en Afrique.

La France est dans une position de constat devant l'émergence du pouvoir chinois dans son pré-carré. Même si elle a opéré à des rapprochements avec la Chine pour s'octroyer ou garder [des parts de marché](#), elle a plus joué le rôle du Candide, permettant en cela à la Chine de se développer encore plus dans son pré carré.

La Chine sort pour l'instant vainqueur de cette confrontation. Tout d'abord, grâce à ses énormes moyens financiers qui lui permettent d'être le créancier de l'Afrique, et ainsi mettre en coupe réglée les ressources naturelles et agricoles des pays africains tributaires de l'aide économique chinoise. La Chine dispose d'une force de frappe financière énorme et une puissance [politique et organisationnelle concrète](#), dont ne dispose pas la France.

La France n'est certes pas dénuée d'atouts pour contrebalancer ce rapport de force et des solutions ont été données par l'institut Montesquieu [en ce sens](#). Mais il faudrait une vraie volonté des politiques français pour pouvoir jouer à jeu égal dans notre pré-carré contre nos concurrents.

ⁱ « Les entreprises françaises et l'Afrique », rapport annuel, Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), Paris, 2017

ⁱⁱ « Les échanges commerciaux de la France avec l'Afrique subsaharienne en 2015 », direction générale du Trésor, Paris, avril 2016.